

**Décisions de la Commission Régionale Interclubs  
Suite à la réception des dossiers d'inscriptions**

Division	Club	Remarques	Décision de la CRI	Recours possible
R1A - R2A et R3A	ASPTT	Une seule date de JA proposée pour officier pour 3 équipes.	300€ d'amende	Proposition de JAs sur la journée restant vacante ou plus proche sur les journées déjà attribuées. Possibilité aussi en fin de saison de proposer des JAs sur les journées de barrages/phases finales
R1A	BCPM	Pas de JA proposé pour officier pendant la saison d'ICR	<del>150€ d'amende.</del> Amende levée car proposition d'un JA qui a pu officier aux journées de barrages.	Proposition d'un JA sur la journée restant vacante ou plus proche sur les journées déjà attribuées. Possibilité aussi en fin de saison de proposer un JA sur les journées de barrages/phases finales
R1B et R2B	CSBC	Pas de JA proposé pour officier pendant la saison d'ICR	<del>300€ d'amende.</del> Amende levée car proposition de deux JAs qui ont pu officier aux journées de barrages.	Proposition de JAs sur la journée restant vacante ou plus proches sur les journées déjà attribuées. Possibilité aussi en fin de saison de proposer des JAs sur les journées de barrages/phases finales
R1B	SA 1	Pas de JA proposé pour officier pendant la saison d'ICR	150€ d'amende	Proposition d'un JA sur la journée restant vacante ou plus proche sur les journées déjà attribuées. Possibilité aussi en fin de saison de proposer un JA sur les journées de barrages/phases finales
ICD	Beaune	Désistement du championnat ICR après la date limite d'inscription	Relégation en ICD et impossibilité de remonter en ICR avant l'intersaison 2018	-